

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°08/37 du 21 mars 2008, décidant de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat pour prendre différentes décisions au nom de la commune en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°09/83 du 4 mai 2009, modifiant la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Article 1^{er}: Rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données:

N° 11-464 du 12 décembre 2011 : PASSATION d'une convention avec l'association Malena de Toledo, domiciliée 3 rue Nocard à Charenton-Le-Pont (94220), pour une démonstration de valse lors de l'après-midi dansant du 10 mai 2012, le montant de cette prestation s'élevant à 400 €

N° 11-465 du 13 décembre 2011 : PASSATION d'un contrat avec la Compagnie Canon pour une représentation du spectacle « Une clé pour deux») à la bibliothèque municipale, le prix de cette prestation étant de 900 €

N° 11-466 du 14 décembre 2011 : PASSATION d'un marché pour des prestations de fourniture et/ou plantations de végétaux avec la société VERTIGE sise 17 avenue de la Gare à Goussainville (95190), le montant annuel de commandes étant estimé entre 80 000 et 290000 € HT. .

N° 11-467 du 14 décembre 2011 : PASSATION d'un contrat avec la société D'IX sise 7 rue du Portail Magnanen à Avignon (84094) pour assurer la maintenance du logiciel Avenio utilisé par le service des Archives, le prix de ces prestations étant pour l'année de 775 € HT (926,90 € nC).

N° 11-468 du 15 décembre 2011 : AUTORISATION d'occupation du domaine public au profit de l'Eglise Evangélique Chinoise pour la réalisation de mimes place du Marché les 17 et 24 décembre 2011.

N° 11-469 du 15 décembre 2011 : PASSATION d'un avenant prorogeant de 6 mois la convention signée le 4 novembre 2004 pour l'occupation d'un logement situé 73 boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne.

N°11-470 du 15 décembre 2011 : PASSATION d'un avenant prorogeant de 6 mois la convention signée le 2 novembre 2004 pour l'occupation d'un logement situé 73 boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne.

N° 11-471 du 15 décembre 2011 : PASSATION d'un avenant prorogeant de 6 mois la convention signée le 20 juin 2011 pour l'occupation d'un logement situé 2 rue Thiers à Nogent-sur-Marne.

N° 11-472 du 20 décembre 2011 : PASSATION d'un contrat avec A2R SARL sise 25 rue Pasteur à Bezons (95870) pour l'organisation d'une animation à l'occasion des vœux aux personnalités le 7 janvier 2012, le montant de cette prestation s'élevant à 2 350 € TTC.

N° 11-473 du 21 décembre 2011 : PASSATION d'un marché avec la société 1.2.3. VOYAGES sise 51 rue Sainte Anne à Paris (75002) pour l'organisation d'un voyage au Monténégro destiné aux séniors, en septembre 2012, arrêté aux montants suivants:

- 1 133 € TTC (base groupe de 25 participants)

- 1 073 € TTC (base groupe de 30 participants)

- 1 033 € TTC (base groupe de 35 participants)

- 998 € TTC (40 participants et plus)

N° 11-474 du 21 décembre 2011 : PASSATION d'un marché avec la société ONDELIA sise 126 rue Pierre Trouve à Ablis (78660) pour la fourniture de mobiliers urbains, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 85 000 € HT.

N° 11-475 du 21 décembre 2011 : DESIGNATION de la SCP Chouraqui-NacacheFourrier, huissiers de justice, domiciliée 41 allée de La Toison d'Or à Créteil (94000) pour la délivrance d'un congé avec offre de renouvellement de bail à la société Vanity (locaux commerciaux situés 120 Grande Rue Charles de Gaulle).

N° 11-476 du 26 décembre 2011 : PASSATION d'un avenant n°2 au marché de maîtrise de chantier passé dans le cadre des travaux de dépollution du site de l'ancienne école Marie Curie avec la société SOM actant de la réalisation de prestations supplémentaires pour un montant de 18 705 € HT (22 371 € TTC) et de la prolongation subséquente de la durée du chantier.

N° 11-477 du 26 décembre 2011 : PASSATION d'un avenant n°2 au marché relatif à la maintenance des photocopieurs des services municipaux, passé avec la société DV 2000 BUREAUTIQUE, actant des modifications d'affectation de certains appareils et du report de la date d'entrée en vigueur du contrat pour un copieur.

N° 12-01 du 3 janvier 2012 : PASSATION d'un marché avec la société FOUSSIER QUINCAILLERIE sise ZAC du Monné, rue du Châtelet à Allonnes (72705) pour la fourniture d'outillages - lot n°1: outillages à mains et lot n°2: matériels électroportatifs, échelles, escabeaux, échafaudages, le montant maximum annuel de commandes pour chacun des lots étant fixé à 24 000 € HT.

N° 12-02 du 5 janvier 2012 : APPROBATION du contrat à passer avec la Compagnie Arts Magiques Gilsons, domiciliée Magic Castle, rue du Château à Dordives (45680) pour deux prestations de ventriloquie à l'occasion de la présentation des vœux aux Nogentais le 8 janvier 2012, le prix de cette prestation s'élevant à 2 889 € TTC.

N° 12-03 du 5 janvier 2012 : PASSATION d'un contrat pour la maintenance et la réparation des installations de sécurité de la bibliothèque municipale avec la société NEDAP France sise 8-10 chemin d'Andrézy - Eragny-sur-Oise à Cergy-Pontoise (95611), le montant de ces prestations étant fixé à 2 956,10 € HT (3 535,50 € TTC). Des services complémentaires sont prévus (intervention sur site: 79 € HT/heure, forfait déplacement: 135 € HT).

N° 12-04 du 5 janvier 2012 : ANNULÉ

N° 12-05 du 9 janvier 2012 : APPROBATION de la convention à passer avec la compagnie Axe Capoeira Bahia domiciliée 82 Grande Rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne pour l'animation de 9 ateliers de danse capoeira destinés aux enfants fréquentant le centre de loisirs Val de Beauté, le prix de ces prestations étant de 675 €.

N° 12-06 du 9 janvier 2012 : PASSATION d'une convention avec l'association La Barack' A Théâtre domiciliée 174 avenue de la Libération à Poitiers (86000), pour l'animation de deux ateliers de fabrication de marionnettes et d'œufs dans le cadre de la manifestation Art en Famille, le prix de ces prestations s'élevant à 500 €

N° 12-07 du 9 janvier 2012 : PASSATION d'une convention avec M. Alain Fenet, artiste, pour l'animation de deux ateliers de sculpture à l'occasion de la manifestation Art en Famille, le prix de ces prestations s'élevant à 540 €

N° 12-08 du 9 janvier 2012 : PASSATION d'une convention avec Mme Dominique Lecerf pour l'animation de deux ateliers « terre » à l'occasion de la manifestation Art en Famille, le montant de ces prestations s'élevant à 540 €

N° 12-09 du 9 janvier 2012 : PASSATION de la convention avec l'association Archisucré domiciliée 31 rue des Viselets à Nogent-sur-Marne pour l'animation d'un atelier « fabrication de maquettes en sucre » dans le cadre de la manifestation Art en Famille, le prix de cette prestation s'élevant à 140 €

N° 12-10 du 9 janvier 2012 : PASSATION d'une convention avec Mme Laëtizia Vertaldi pour l'animation de deux ateliers d'initiation à la mosaïque dans le cadre de la manifestation Art en Famille, le prix de ces prestations s'élevant à 400 €.

N° 12-11 du 9 janvier 2012 : PASSATION d'une convention avec Melle Johanne Simonet pour l'animation d'un atelier « bijoux » à l'occasion de la manifestation Art en Famille, le prix de cette prestation étant de 250 €.

N° 12-12 du 9 janvier 2012 : PASSATION d'un marché avec la société S.N.T.P.P. sise 2 rue de la Corneille à Fontenay-sous-Bois (94122) pour la réalisation de travaux d'aménagement de l'ilot « La Petite Italie » - lot n° voirie et réseaux divers, sols et plantations - aux prix de 288374,70 € HT (344896,14 € TTC) pour la tranche ferme et 469274 € HT (561 251,70 € TTC) pour la tranche conditionnelle.

N° 12-13 du 11 janvier 2012 : MODIFICATION de l'arrêté n° 1-450 du 7 décembre 2011 relatif à l'acquisition de divers supports pour la bibliothèque afin de rectifier les intitulés des lots n°6 à 9 « acquisition de livres sonores » désormais libellés comme suit:

- lot n°6 : achat de DVD destinés aux adultes et à la jeunesse,

- lot n°1 : achat de CD-ROM,

- lot n°a : fourniture d'ouvrages non scolaires aux crèches et aux écoles,

- lot n°9 : fourniture de périodiques adultes et jeunesse pour la bibliothèque.

N° 12-14 du 12 janvier 2012 : PASSATION d'un contrat avec la compagnie Histoires de Sons sise 1-3 rue de l'Amiral Mouchez à Paris (75013) pour trois représentations du spectacle Tidam Tidom à la bibliothèque, le prix de cette prestation étant de 1100 €TTC.

Dernier article:

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.